

COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

14/12/2020



PARIS
CENTRE

Devenez acteur des
mobilités actives à
Paris Centre



La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez- vous sur cab-pariscentre@paris.fr avant le 1er octobre.



Mairie
PARIS CENTRE



RAPPEL DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission aménagements cyclables

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

Conseil local du handicap

2 membres

ORDRE DU JOUR

1) Réflexion sur le plan de circulation du quartier Lune/Thorel

Ce qui est attendu du comité : donner un avis sur la proposition issue de la concertation avec les riverains + réflexion sur l'intégration au plan de circulation à une échelle plus large

2) Début des réflexions sur le plan de circulation du bas Marais

Ce qui est attendu du comité : avis sur les premières propositions et définition des orientations générales à retenir pour la révision globale

3) Retour d'expérience sur les première séances et les pistes d'amélioration

Ce qui est attendu du comité : faire des propositions et identifier les besoins pour assurer le meilleur fonctionnement possible du comité, notamment pour les citoyens tirés au sort.

1) Réflexion sur le plan de circulation du quartier Lune/Thorel

Contexte :

- Les modifications successives du plan de circulation du quartier Lune/Thorel/Poissonnière (2^e arrondissement) ces dernières années ont permis de réduire la circulation de transit mais peuvent générer des difficultés d'accès pour les riverains et livraisons :
 - Fermeture (ancienne) de la rue des Petits Carreaux entre rue de Cléry et rue d'Aboukir
 - Fermeture de la rue Poissonnière au niveau des Grands Boulevards
 - Fermeture de la rue Notre-Dame-de-la-Recouvrance
 - Inversion (à l'été 2020) de la rue Thorel entre la rue de la Lune et les Grands Boulevards
- Il convient d'ajuster le plan de circulation pour assurer le double objectif d'accessibilité pour la desserte locale et d'apaisement de la circulation générale au profit des mobilités actives.

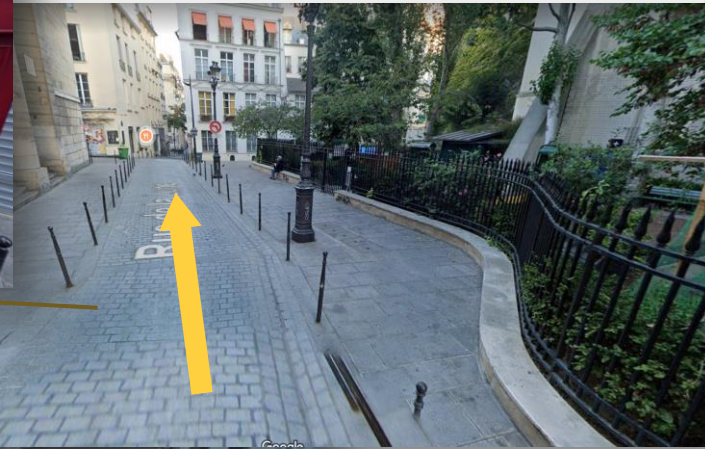
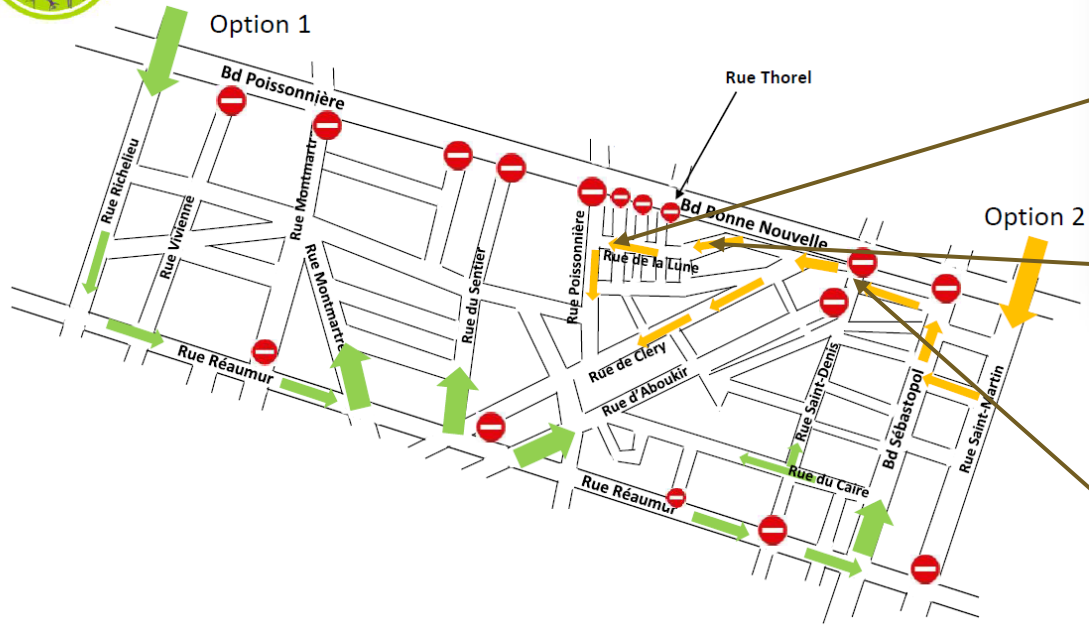
Consultations :

- Réunion avec le conseil de quartier, les riverains, commerçants et usagers le 03/12/2020
- Comité des mobilités actives le 14/12/2020
- Réunion de bilan des premières mesures mises en place + suites des réflexions au printemps 2021

Résultats de la réunion avec les riverains du 03/12/2020 :

- Constat partagé du besoin de rétablir un accès au quartier depuis les Grands Boulevards à très court terme
- Le Conseil de quartier et la plupart des participants souhaitent réserver cet accès à la seule desserte locale pour éviter le retour du transit dans le quartier
- Enjeu de la limitation des gabarits des poids lourds au regard de l'étroitesse des rues

1) Réflexion sur le plan de circulation du quartier Lune/Thorel



Plan de situation :

Le seul accès pour les véhicules motorisés au quartier se fait depuis la rue de la Lune, via la rue Saint-Denis. Il est assez confidentiel.

Plan de gauche réalisé par le Conseil de quartier Sentier Bonne-Nouvelle pour la réunion de concertation du 03/12/2020.

1) Réflexion sur le plan de circulation du quartier Lune/Thorel

Mesures issues de la concertation avec les riverains :

- Ré-inversion de la rue Thorel entre les Grands Boulevards et la rue de la Lune, pour permettre une desserte du quartier par le nord – **avant Noël** (aisée car l'ancienne signalisation n'était que masquée)
- Réservation de cet accès pour la seule desserte locale et limitation des gabarits autorisés – **d'ici février** (délai d'instruction incompressible)

Enjeux :

- Retour possible d'un certain transit via la rue Thorel > rue de la Lune > Rue Poissonnière si la limitation à la seule desserte locale n'est pas respectée (*à noter une expérience positive avec Google maps et Waze pour modifier les itinéraires conseillés suite à la pose de panneaux de ce type dans le marais*)
- Nécessité d'une réflexion sur le plan de circulation à une échelle plus large : **demande avis comité**

Les constats et premiers avis émis :

- Paris en Selle : il est positif que la mairie s'empare du sujet des plans de circulation. Montre un exemple de recommandation Google Maps de gare du Nord au Louvre, qui passe par le quartier comme raccourci (ne prend pas en compte l'inversion récente de Thorel). Crainte que la ré-inversion de Thorel augmente la circulation de transit, propose en contrepartie de bloquer le transit plus au sud de la rue Poissonnière (entre la rue de la Lune et la rue des Jeuneurs).
- Franck & Isabelle : un temps de préparation collectif a permis de saisir les différents enjeux. Les adaptations apportées au fil de l'eau sur le secteur ont amélioré les choses : avant la rue Poissonnière était envahie par la circulation, notamment des gros gabarits. C'est un site intéressant à plusieurs titres : il permet d'envisager la reconquête de l'espace public à plus long terme. Notamment rue Notre Dame de Bonne Nouvelle, entre la rue de la lune et la rue Beauregard => il pourrait être envisagé de fermer la rue à la circulation et se réapproprier l'espace public pour d'autres usages. Enfin, constat qu'il est nécessaire d'ouvrir la focale et de réfléchir au plan de circulation sur un secteur plus large, au moins jusqu'à Aboukir.
- 60 M de piétons : plutôt aux riverains et usagers de co-construire le plan de circulation avec la mairie. Remarque générale pour les plateaux piétonniers : il faut calmer la circulation y compris des vélos (avec une chicane).

1) Réflexion sur le plan de circulation du quartier Lune/Thorel

Les constats et premiers avis émis :

- 60 M de piétons (suite) : pour les plateaux piétonniers, il faut un fil d'Ariane pour les non-voyants. Rappel en outre son opposition au freefloating des vélos qui génèrent des obstacles imprévisibles sur le trottoir.
- Edouard : question sur les outils permettant de comprendre/anticiper ce qu'il se passera après des modifications du plan de circulation.
- Mairie de Paris Centre : pour les grands axes, il existe des modèles de quantification du trafic, mais pour les quartiers avec petites rues, les capteurs ne sont pas présents sous la chaussée et ne permettent pas de faire des simulations automatisées. Des comptages de circulation à la main sont possibles au cas par cas, avec une logistique qui empêche de traiter toutes les rues.
- MDB : expérience pertinente de la ville de Strasbourg : faire entrer et ressortir les flux de circulation automobile par le même secteur (pétale de marguerite) sans rendre difficile l'accès pour les livraisons, commerçants, etc.
- Franck : la fermeture de la rue poissonnière n'a pas eu d'impact sur la traversée des scooters : ils passent à travers les potelets parfois à grande vitesse (en infraction).

Suites à donner :

- Le sens de circulation de la rue de Thorel (entre le boulevard Bonne Nouvelle et la rue de la Lune) sera ré-inversé pour être dans le sens Nord/Sud, et réservé à la desserte locale uniquement pour éviter le transit proposé par les applications GPS.
- Une réflexion plus générale sur le plan de circulation sera engagée prochainement pour dépasser l'échelle micro-locale. La solution proposée par Paris en Selle pourra être étudiée si on constate un retour du trafic de transit avec l'inversion de la rue de Thorel malgré l'implantation du panneau « sauf desserte locale ». Pour l'heure, il s'agit de trouver des solutions à court terme à des problématiques micro-locales problématiques pour les riverains.
- Concernant le passage des scooters sur la rue Poissonnière, l'option d'un barrage plus lourd (type barrière ou chaîne) pour être étudié, cela n'empêchera jamais à 100 % leur passage mais réduira leur vitesse et sera plus dissuasif. Les contrôles réguliers par des agents de la DPSP sont également une option.

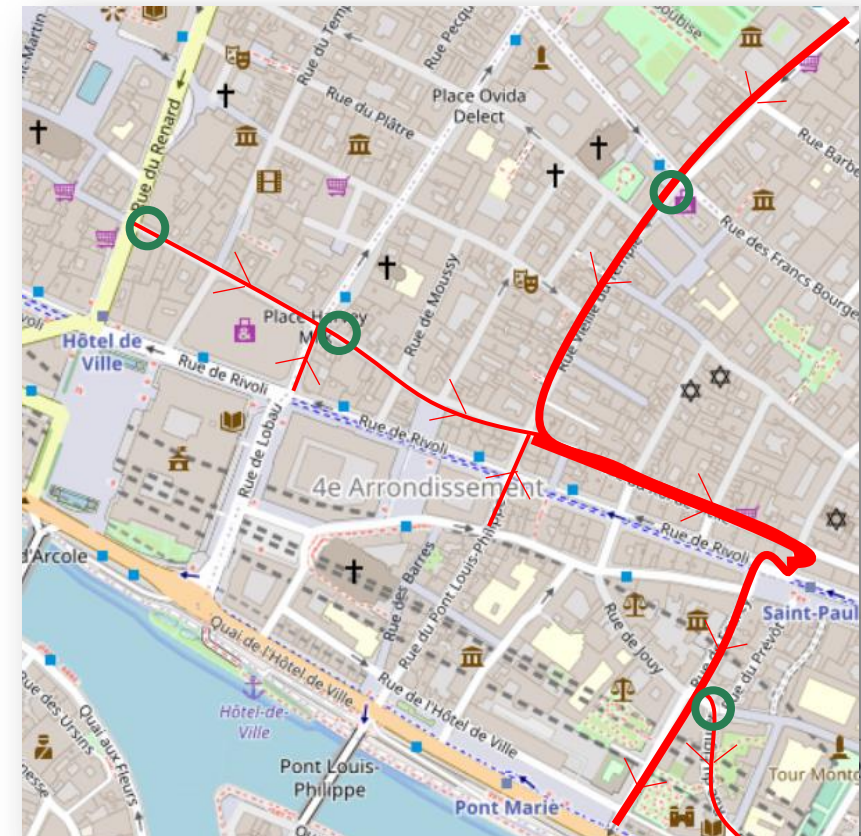
2) Début des réflexions sur le plan de circulation du bas Marais

Contexte :

- Les restrictions de circulation sur la rue de Rivoli / Saint-Antoine après le premier confinement ont été accompagnées de modifications du plan de circulation pour réduire le nombre d'accès à cet axe
- Des reports de trafic ont été observés dans certaines rues, en particulier pour les traversées nord/sud du marais
- Des modifications du plan de circulation ont été entreprises par la Mairie du 4e arrondissement, qui ont permis de résoudre la congestion dans certaines rues
- Il reste toutefois un itinéraire de transit important, préexistant mais dont le trafic s'est densifié, depuis la rue Vieille du Temple, puis la rue du Roi de Sicile, la rue de Fourcy et la rue des Nonnains d'Hyères / rue du Figuier, vers les quais hauts – *en rouge sur la carte*
- Visite terrain avec STV + DPSP le 05/10/2020 et rencontre avec des habitants de la rue du Roi de Sicile le 06/10/2020

Les mesures déjà mises en œuvre :

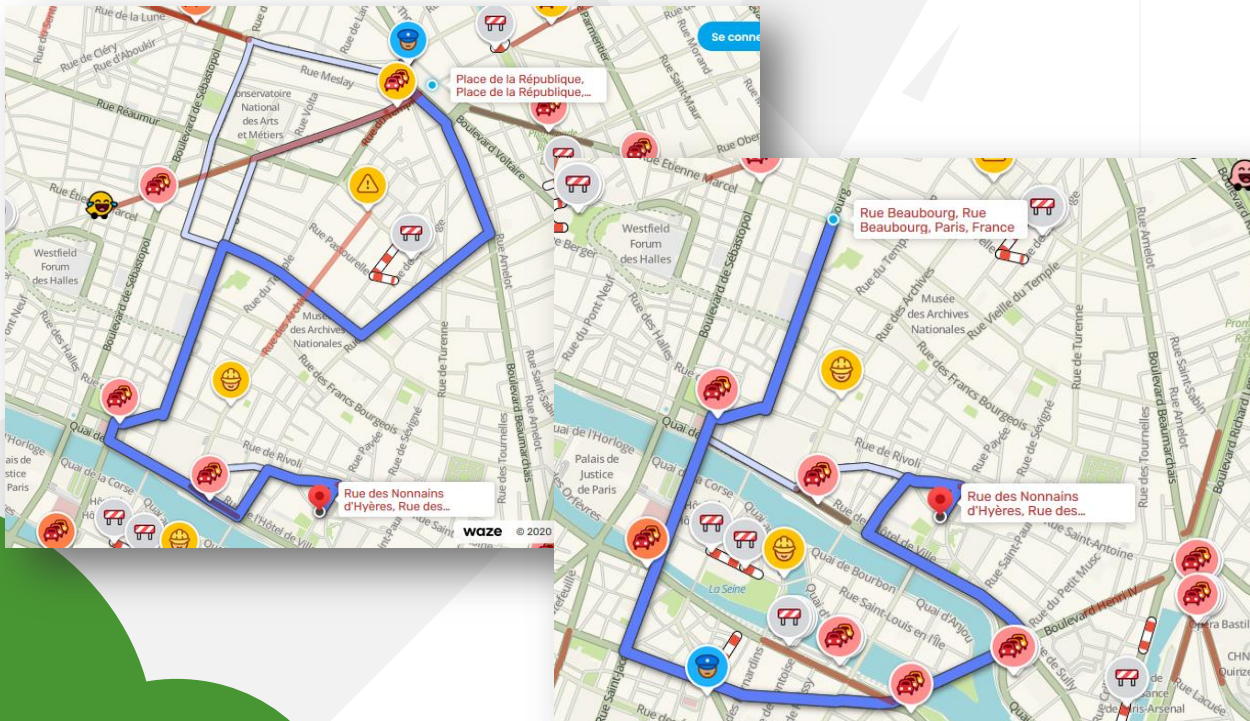
- Pour apaiser la circulation sur cet itinéraire nord/sud, des panneaux « interdit sauf desserte locale » ont été placés en novembre à plusieurs carrefours stratégiques (*en vert*) pour tarir le flux en amont :



2) Début des réflexions sur le plan de circulation du bas Marais

Les mesures déjà mises en œuvre (suite) :

- Ces panneaux ont permis de faire mettre à jour les itinéraires proposés par Waze et Google Maps, qui ne recommandent désormais plus de passer par ces rues. Une demande similaire a été faite pour TomTom (données utilisées pour Mappy).



Vers une révision plus large du plan de circulation :

- Cette situation a révélé les failles du plan de circulation actuel qui permet un trafic de transit évitant les grands axes (boulevard Beaumarchais, rue Beaubourg / Renard, quais hauts).
- Les mesures mises en place devraient permettre d'apaiser le quartier (bilan à tirer après le déconfinement) mais la réduction durable de la circulation dans le bas marais passera par une révision du plan de circulation.
- En préfiguration de cette réflexion à l'échelle du marais entier, des mesures rapides complémentaires à celles déjà entreprises sont proposées.

2) Début des réflexions sur le plan de circulation du bas Marais

Les propositions à court terme :

- La Mairie de Paris Centre a demandé la ré-inversion à très court terme de la rue Vieille du Temple entre la rue de Rivoli et la rue du roi de Sicile, pour permettre aux véhicules autorisés sur Rivoli d'y accéder plus directement : **déjà acté, mise en œuvre d'ici la fin 2020.**
- Pour casser en amont les possibilités de transit, il est proposé d'inverser le sens de la rue Vieille du Temple entre la rue de la Perle et la rue des Francs Bourgeois (les comptages DVD montrent que la moitié des véhicules de la rue du Roi de Sicile viennent du haut de la rue Vieille du Temple) : **demande avis comité.**
- Pour toujours permettre la desserte du bas-marais suite à cette modification, il est proposé d'inverser la rue du Temple entre la rue Rambuteau et la rue Michel le Comte : **demande avis comité.**
- Le projet de plateau piétonnier rue de la verrerie (travaux début 2021) prévoient déjà l'inversion de la rue derrière le BHV, de sorte à casser le transit venant de la rue du Renard : **déjà acté, mise en œuvre 1^{er} semestre 2021.**



A moyen terme : définition des orientations générales pour le plan de circulation :
demande avis comité

2) Début des réflexions sur le plan de circulation du bas Marais

Les constats et premiers avis émis :

- Isabelle : L'inversion du bas de la rue Vieille du Temple : grande concentration de personnes immatriculées en dehors de Paris le week-end, que feront les gens qui descendent de la rue VdT ?
- Mairie de Paris Centre : Ils pourront prendre la rue du Roi de Sicile si ils ne sont pas autorisés sur Rivoli (comme aujourd'hui), mais alors ils n'ont pas respecté le panneau « sauf desserte locale » au niveau de la rue des Francs Bourgeois et sont en infraction en amont.
- Rue de l'Avenir : Exemple de l'inversion du sens de circulation rue d'Alésia dans le 14^e : le trafic a été bloqué en inversant les sens uniques de part et d'autres de la rue. Indique qu'il faut laisser le temps à ces modifications de faire leur preuve pour que les adaptations soient bien comprises et que la situation se stabilise. L'inversion de la portion proposée rue du Temple risque de surcharger la rue des Archives (et présence d'un bus qui pourrait être ralenti).
- MDB : Évoque la question des feux tricolores : vont-ils être supprimés quand le trafic sera apaisé (ce qui est souhaité) ?
- Mairie de Paris Centre : Cette question pourra faire d'une réflexion spécifique dans le cadre des travaux sur le plan de circulation.
- 60 M de piétons : 2 pièges à piétons rue du roi de Sicile : trottoir côté Rivoli qui est fermé par une terrasse de café totalement (le piéton doit descendre sur la chaussée). Derrière le BHV : les camions sont souvent stationnés sur le trottoir. Certains feux manquent de sonorisation sur la rue de Rivoli pour les personnes malvoyantes.
- Paris en Selle : Très bonne chose de couper le transit sur la rue Vieille du Temple, mais il faudrait couper les axes de transit tous en même temps pour ne pas défaire ce qu'on a fait avant. Question de l'échelle : il faut prendre le marais entier. Sur les propositions précises : pour Vieille du Temple très bien mais pourquoi ré-inverser la rue du Temple ? Risque que le transit ne soit que dévié et pas supprimé.
- Vélorution : Pourquoi ne pas faire comme à Strasbourg et Barcelone ? La méthode du traitement micro-local aux cas par cas n'est pas suffisante. Favorable à l'inversion rue vieille du temple. Pour la rue du Temple : craint un report de circulation sur la rue des Archives.
- Rue de l'Avenir : Pour les axes bus où les sens de circulation ne peuvent pas être modifiés, on peut soit faire un accès limité aux bus sur un tronçon de rue actuellement utilisée en transit, soit faire un sens unique inversé "sauf bus" sur un tronçon court mais suffisamment large.

2) Début des réflexions sur le plan de circulation du bas Marais

Les constats et premiers avis émis (suite) :

- Mairie de Paris Centre : partage l'ambition de revoir de façon globale le plan de circulation, mais cela nécessitera du temps et il y a certaines situations à traiter sans attendre qui justifient des modifications ponctuelles.

Suite à donner :

- La concertation relative au plan de circulation à l'échelle du Marais sera initiée dès début 2021, et plusieurs séances du comité des mobilités actives pourront permettre d'y travailler.
- Concernant les risques de report sur la rue des Archives suite à l'inversion de la rue Vieille du Temple, la Mairie y est sensible et avait pré-identifié cette problématique.
- Pour contrer le stationnement anarchique des camions derrière le BHV, l'aménagement du plateau piétonnier de la rue de la Verrerie (vu dans une séance précédente du comité) prévoit la matérialisation de places spécifiques dédiées aux livraisons pour les canaliser..
- Sur les sujets annexes à l'ordre du jour, il est proposé à 60 M de piétons, et à l'ensemble des autres participants de façon générale, de passer par des mails et des échanges bilatéraux avec la MPC au fil de l'eau, sans attendre les séances du comité.

3) Retour d'expérience sur les première séances

Constats et premiers avis :

Isabelle : sur le fond des échanges : une partie du trafic est compressible (véhicules particuliers notamment parisien), comment la mesurer pour anticiper l'efficacité des mesures d'apaisement ? Intérêt pour « voir » régulièrement les résultats des mesures visées par le comité.

Vélorution : Envoyer les documents en version PDF pour pouvoir agrandir les images.

Rue de l'avenir : Les supports visuels (type cartes) sont trop petit et sous un format non adéquat (souhaite des fichiers au format PDF). Les documents préparatoires pourraient être plus fournis.

Franck : Pas facile pour les citoyens tirés au sort d'admettre une légitimité à participer aux réunions. Souhaite proposer un groupe de travail pour préparer les contributions ensemble avec les autres citoyens. Souligne la complémentarité avec les Conseil de quartiers

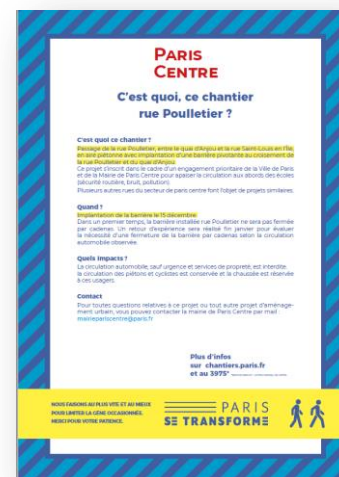
Edouard : Partant pour participer aux réunions de travail avec les autres citoyens.

Suite à donner:

- Refonte en cours du dispositif des Conseils de quartier à Paris Centre via l'organisation d'une large concertation. Des synergies entre les Conseils de quartier et le Comité des mobilités actives pourront être trouvées une fois ce travail terminé dans le courant du premier trimestre 2021. Pour rappel aujourd'hui : les deux instances sont saisies séparément des mêmes sujets (pour croiser expertise thématique et expertise locale).
- La Mairie de Paris Centre va sonder les habitantes et habitants tirés au sort qui n'ont pas été présents lors des deux derniers comités afin de savoir si ils souhaitent continuer à prendre part au comité, le cas échéant il leur sera proposé de préparer les séances collectivement avec les autres habitants. Sinon la liste complémentaire du tirage au sort sera appelée en remplacement des démissionnaires.
- Une attention particulière sera portée aux documents préparatoires et les cartes seront envoyées en PDF.

Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- **Novembre 2020** – Déploiement de pistes cyclables temporaires (« Coronapistes ») sur les Grands boulevards (2^e et 3^e arrondissements).
- **15/12/2020** – Mise en place de barrières pivotantes et aires piétonnes pour apaiser la circulation dans les rues aux écoles Poulletier, Saint-Merri et Fauconnier (4^e arrondissement)
- **Depuis décembre 2020** – partenariat avec Ecox pour mettre à disposition des commerçants 2 vélos-cargo en location gratuite à la journée
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/location-de-velo-cargo-pour-les-commerçants-de-paris-centre-16160>
- **Janvier 2021** – Mise en place d'un barrière pivotante et aire piétonne pour apaiser la circulation dans la rue de l'Arbre-Sec (école + crèche, 1^{er} arrondissement)
- **Janvier 2021** – Concertation sur l'aménagement du bas de la rue du Temple
- **Début 2021** – Début du déploiement progressif de 400 nouvelles places de stationnement vélo autour des Halles (1^{er} arrondissement)
- **Début 2021** – Réunion d'information sur les évolutions apportées au projet d'apaisement des abords de l'école Saint-Martin (3^e arrondissement) suite à la concertation menée.
- Plusieurs concertations **début 2021** sur la pérennisation des aménagements temporaires en faveur des piétons, rue par rue (3^e et 4^e arrondissements)



La suite du comité des mobilités actives

Prochaine séance du comité le [26/01/2020](#)

Ordre du jour provisoire (susceptible d'évolution) :

- Pérennisation des aménagements transitoires en faveur des piétons
- Implantation du nouveau mobilier vélo (pompes et bornes de réparation)

Et aux temps meilleurs, quand le comité pourra se réunir dans les murs de la Mairie de Paris Centre :

- **Janvier 2021** - de nouveaux arceaux pour accueillir les vélos des visiteurs cour Spuller.

A noter pour début 2021 :

- Shirley WIRDEN, adjointe au Maire de Paris Centre en charge de l'égalité femmes-hommes, sera invitée pour un échange « genre et espace public ».
- Souhait de la Mairie de Paris Centre d'organiser un séminaire de formation / rencontre d'acteurs des mobilités actives. Notamment les opérateurs de mobilité en « *freefloating* » (sans station)
- Le Conseil local du handicap sera créé en début d'année 2021, 2 membres pourront siéger au comité des mobilités actives.